

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



DECLARATION DE MALADIE

N° W21-716232

2008

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 72938

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benchehra Khoune

Date de naissance : 30/08/1987

Adresse :

Tél. : 06 39 78 34 36 Total des frais engagés :

Dhs

DCCTE N. ZAIER

PEDIATRE

Résidence El Walida  
199, Bd El Fir Anzarane  
Tél. 0522 26 86 24 - Casablanca

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

717192 Benchehra Khoune Ismael

Age: 31/08/87

Enfant

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Vaccin

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 21/01/2022

Le : 21/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

H. HAKANI

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019





Dr. ZAHER Noureddine

Pédiatre

Lauréat de la Faculté de Médecine de Nantes France

Diplôme Universitaire Urgences et Réanimation Pédiatrique - Rennes - France

الدكتور الزاهر نور الدين

اختصاصي في طب الأطفال

خريج كلية الطب بنانط فرنسا

دبلوم جامعي للمسعجلات و إنعاش الأطفال

كلية الطب رين - فرنسا

Casablanca le :

7/17/92

Benchebknine Ismael

2621<sup>00</sup> Rotaxia



✓ ✓

Mme. Amal EL QABBAJ BAHRI  
Docteur en Pharmacie  
PHARMACIE DANTON  
47, Boulevard Bir Anzarane  
Tél : 0522 25 09 78 - Casablanca

W.M. 00 Hexathrin



✓ ✓

DOCTEUR N. ZAHER

PEDIATRE

Résidence El Walida

199, Bd Bir Anzarane

Tél: 0522 25 55 24 - Casablanca

→ : 663.a